

# La protection de l'enfance qui s'effondre : un boulevard pour Marine Le Pen

[Mathilde Mathieu](#) 27 octobre 2026 à 08h34

À l'heure où le Sénat se penche sur l'ultime projet de loi de l'ère Macron consacré à la protection de l'enfance, un texte dénué d'ambition, Marine Le Pen prétend faire du sauvetage de ce service public sa « *grande cause nationale* ». Au point qu'elle lui a consacré son premier déplacement dans la foulée de « l'affaire Bardella », lundi 12 octobre, pour tenter de rebondir après les [révélations](#) sur les écrits antisémites de son bras droit.

Alors que les inerties et les impensés des pouvoirs publics ont conduit l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dans le gouffre, la candidate d'extrême droite se retrouve avec un boulevard, en position de faire main basse sur le scandale.

« *Je ne veux plus que nous tournions la tête* », a ainsi clamé Marine Le Pen, en pointant l'effondrement d'un système censé protéger 400 000 mineur-es en danger, mais si dysfonctionnel qu'il finit par les maltraiter lui-même, sous la bannière de la République.

En évoquant « *des enfants martyrs auxquels la vie a dénié le droit à l'insouciance, livrés à l'insécurité matérielle et affective* », Marine Le Pen a clamé : « *C'est inadmissible !* » Et de proposer à la fois une recentralisation de l'ASE – aujourd'hui aux mains de départements exsangues – et un changement de nom : « *L'ASE deviendra l'Aide sociale à la famille.* »



Marine Le Pen lors de son déplacement sur la thématique de la protection de l'enfance à Moissac (Tarn-et-Garonne), le 12 octobre 2026. © Photo Patricia Huchot-Boissier / Abaca

Loin d'un ravalement de façade, la prétendante à l'Élysée défend ici un projet profondément réactionnaire, plus encore qu'en 2022, et d'autant plus dangereux qu'il s'articule désormais avec une dénonciation trompeuse des dangers de la pédocriminalité.

Avant de le détailler, il faut d'abord reconnaître à la candidate d'extrême droite une certaine précocité : avant bien des adversaires, et à rebours des fausses évidences sondagières, elle a saisi combien la thématique était porteuse. Déjà en 2022, elle faisait du sort des enfants de l'ASE un sujet de campagne, lui consacrant un « *livret thématique* » entier, à côté du « *contrôle de l'immigration* » ou de « *la lutte contre la fraude* ».

Depuis, les scandales se sont accumulés : enfants [abandonné·es](#) par milliers chez leurs bourreaux faute de places, familles d'accueil [illégales](#), [violences](#) dans les foyers, adolescentes [happées](#) en masse par des

réseaux de prostitution... Or, le projet de loi mis sur la table par la macronie en cette fin de quinquennat empile des rustines, loin de la refondation espérée ([lire notre analyse](#)).

Oui, les dysfonctionnements de l'ASE sont réels ([documentés par Mediapart depuis des années](#)), mais ils sont avant tout la conséquence du dénuement tragique dans lequel se débattent les professionnel·les (éducateurs et éducatrices, juges des enfants, associations...), sans que jamais Marine Le Pen songe à le dénoncer.

Son plan, en cas de victoire à la présidentielle ? D'abord, que l'État reprenne l'ASE en main. *« Un certain nombre de départements ont montré des défaillances inacceptables sans qu'aucune mesure correctrice ne suive, sans qu'aucun compte ne soit demandé, décrit-elle, sans qu'on puisse la contredire. Et le plus tragique, c'est que les moyens consacrés [par les départements] à ces actions sont considérables : 12 milliards d'euros [par an]. »*

Cette recentralisation, d'autres la défendent aussi, qu'il s'agisse d'ancien·nes enfants placé·es ou du macroniste Éric Woerth (Renaissance). Reste à savoir pour quoi faire.

## **Fake news sur les « placements abusifs »**

Le RN, on connaît la rengaine, veut en finir depuis des années avec la prise en charge des « *faux mineurs* » étrangers. Mais la future « *Aide sociale à la famille* » aurait officiellement pour priorité, avec son « *ministère de plein exercice* », « *d'aider les parents [français] avant de les séparer de leurs enfants, de privilégier les placements auprès des proches de l'enfant [plutôt qu'auprès des services sociaux], de toujours préférer une famille [d'accueil] à une institution* ». Car Marine Le Pen dénonce désormais le fait que des masses d'enfants seraient « *arrachés* » à tort à leur famille : « *Il y a une forme d'opacité générale, beaucoup d'erreurs sont*

*commises. »*

C'est l'exact inverse de l'analyse qu'elle portait en 2022. [Dans son livret présidentiel](#), on lisait plutôt ces mots : « *L'un des problèmes majeurs [de la protection de l'enfance] est la très forte réticence à retirer les enfants à leurs parents [...], comme si la famille, fût-elle maltraitante, voire criminelle, était si sacrée que priver les parents de leurs enfants serait toujours une faute.* » Elle vilipendait alors « *l'idée selon laquelle la pire des familles serait toujours préférable à l'absence de famille* ». Peut-être cette vision des missions de l'ASE était-elle le produit, à l'époque, de l'aile sociale-étatiste du RN (plutôt partisane d'un État fort et interventionniste dans le champ social) ?

En tout cas, le parti opère aujourd'hui un renversement de doctrine, sinon une révolution copernicienne, pour revenir à ce schéma ultralibéral et réactionnaire : tout doit tourner autour des familles. Autrement dit : que l'ASE arrête de tourner autour des parents !

Assise aux côtés de Marine Le Pen le 12 octobre, la députée Marine Hamelet, nouvelle « *porte-parole* » de la candidate sur le sujet, a même dégainé le chiffre de 100 000 « *placements abusifs* ». Si des erreurs peuvent être commises, cette estimation stratosphérique est dénuée de la moindre base scientifique et relève de la pure fake news.

Marine Le Pen n'était pas des plus à l'aise, d'ailleurs, avec cette expression nouvelle chez elle : « *Je ne sais pas s'il faut parler de "placements abusifs"...* » Mais elle a bel et bien dénoncé « *des placements qui ne devraient pas être et pourtant sont* ».

Trop souvent, les placements se fondent sur des interprétations subjectives qui remettent en cause le principe même de la liberté éducative.

Marine Hamelet, députée RN

Dans une France décrite comme au bord de la faillite, sans doute la

réduction du nombre de prises en charge reste-t-elle le meilleur moyen de dépenser moins. D'autant que le « contre-budget » de l'État présenté par le RN ne prévoit pas un euro supplémentaire pour la protection de l'enfance, de façon aberrante, malgré la recentralisation annoncée.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : le revirement du RN est idéologique, si l'on écoute bien Marine Hamet. En juillet, la députée a estimé que « *trop souvent, les placements se fondent sur des interprétations subjectives qui remettent en cause le principe même de la liberté éducative* ».

La liberté éducative : ce credo est remâché depuis des années déjà par toute une partie de l'Europe chrétienne conservatrice, au point d'avoir trouvé sa représentation dans le film récompensé par la dernière Palme d'or à Cannes, *Fjord*. Sortie cet été en France, cette œuvre [controversée](#) de Cristian Mungiu narre l'histoire d'une famille ultrareligieuse venue de Roumanie qui s'installe en Norvège et se retrouve aux prises avec l'ASE locale – et ses soupçons tout « *subjectifs* », comme dirait Marine Hamet.

Mais cette nouvelle ligne de Marine Le Pen relève aussi d'un opportunisme crasse. En s'emparant des dysfonctionnements de l'ASE, elle a trouvé un excellent moyen d'agiter des peurs viscérales, de fustiger des élites incapables, supposément complices. « *Les Français ont peur pour leurs enfants !* », clame sa porte-parole. Sous-entendu : qu'on les leur prenne.

Non sans flair, la candidate d'extrême droite a senti cette angoisse sourde depuis des années, se répandre sous la surface et les radars des sondeurs, dans le terreau meuble de la défiance vis-à-vis des institutions et de la détestation des « notables », dans le fumier des théories complotistes aussi.

## L'inceste effacé

De façon acrobatique, Marine Le Pen a lié, dans son intervention du 12 octobre, ses promesses de réforme de l'ASE à « *la lutte intraitable contre la pédophilie* ». Cette association pourrait avoir du sens, bien sûr, s'il s'agissait de s'attaquer aux violences sexuelles commises au sein des familles. Or, pas une fois, la candidate n'a prononcé le mot « inceste ».

Dans l'esprit de l'extrême droite – en tout cas les mots qu'elle se choisit –, l'ennemi ne vient pas de l'intérieur, mais de l'extérieur. Ce n'est jamais un père, ni un grand-père, c'est l'étranger sous OQTF. Ou bien Epstein. Car Marine Hamet a lâché ce patronyme, le 12 octobre, sans qu'on comprenne ce qu'il venait faire dans une conférence de presse sur l'ASE...

Marine Le Pen, elle, s'est bien gardée de citer un nom, mais elle a pointé des « réseaux » : « [Ceux] *qui sévissent de façon incompréhensible et intolérable seront éradiqués avec la plus grande énergie et, avec eux, les complicités, les connivences et les complaisances qui les ont laissés s'installer ou perdurer. La réponse pénale pour tous les responsables [...], initiateurs [...], qui ont laissé faire ou ont fermé les yeux, sera à la hauteur de l'enjeu moral : aucun responsable [...] ne pourra se croire à l'abri du glaive.* » Pas vraiment limpide. Mais les complotistes y auront trouvé leur compte, sans doute.

La réalité statistique est pourtant tenace : si les réseaux pédocriminels existent évidemment, voire se développent, l'inceste représente la majorité des violences sexuelles sur mineur·es. Toute autre lecture n'est pas seulement erronée, voire mensongère : elle est contre-productive et dangereuse.

Mais après tout, si on efface l'inceste, on peut bien désosser l'ASE !

## Un confusionnisme criminel

En fait, depuis le [« scandale Lyhanna »](#), le RN, qui est resté muet au

moment de l'affaire Bétharram, surfe comme jamais sur la peur de la « *pédophilie* » (un mot que Marine Le Pen persiste à préférer à « *pédocriminalité* »). Pourquoi se priver ?

Depuis quatre mois sont exposées au grand jour les défaillances de la justice et de la police dans les procédures de violences sexuelles sur mineur·es ([lenteurs innommables](#), [procédures fantômes](#)...), bien connues en réalité des ministres depuis des années, sans qu'ils aient jamais agi à la hauteur de l'urgence, ni saisi l'intérêt politique d'investir ce sujet.

Alors Marine Le Pen s'engouffre dans la brèche, au prix d'amalgames et d'un confusionnisme tragique. Sur ce sujet, comme tant d'autres, l'extrême droite prospère sur nos fautes.

Mais il ne faut pas se tromper : avec sa compassion et sa préoccupation de façade, c'est la maison de sucre et de pain d'épices des frères Grimm dans *Hansel et Gretel*, où sévit une créature anthropophage. Parce qu'elle prétend trier les enfants en danger en fonction de leur origine, parce qu'elle bataille contre l'éducation affective et sexuelle des élèves, parce qu'elle contribue à perpétuer l'ordre sexiste et patriarcal au cœur des familles et au fondement de la société, parce qu'elle défend partout la primauté du répressif sur l'éducatif, l'extrême droite ne sera jamais rien d'autre que le parti de la haine des enfants.